

## Plan de prévention et d'intervention en matière d'intimidation 2023-2024

Le Conseil du Grand Nord croit fortement que tous les élèves ont le droit d'apprendre dans un milieu sécuritaire où ils se sentent valorisés, écoutés et respectés. Par conséquent, le Conseil reconnaît qu'il a l'obligation d'offrir un milieu sain, sécuritaire, inclusif et accueillant à tous les élèves, parents, tuteurs, tutrices, bénévoles, visiteurs et membres du personnel où l'on privilégie la responsabilité, le respect, le civisme, la civilité et l'excellence scolaire dans un climat d'apprentissage et d'enseignement sûr. Par l'entremise du comité *Moi j'agis*, les écoles doivent établir un plan de prévention de l'intimidation et intervention unique à leur école.

Le Conseil du Grand Nord reconnaît que l'intimidation :

- est préjudiciable au bien-être et à l'apprentissage des élèves
- nuit au climat scolaire, y compris les relations saines
- est un problème grave qui est inacceptable dans un environnement scolaire, dans le cadre d'une activité scolaire ou dans toute autre circonstance ayant une incidence sur le climat scolaire

## Ressources

- DA et lignes directrices du Conseil du Grand Nord
  - o Ligne de conduite : <u>B-004 : Sécurité dans les écoles</u>
  - o Directive administrative : B-004 (1) : Sécurité dans les écoles
- Ministère de l'Ontario
  - o Politique/Programmes Notes 144 : <u>Prévention de l'intimidation et intervention</u>
  - o Politique/Programmes Notes 145 : <u>Discipline progressive et promotion d'un comportement positif chez les élèves</u>
  - o Bienveillance et sécurité dans les écoles de l'Ontario
- PREVNet : Le réseau pour la promotion de relations saines et l'élimination de la violence
- Instituts de leadership en éducation : <u>Diriger des écoles sécuritaires et tolérantes</u>
- WITS: <u>Utiliser votre dire</u>

## **Définition:**

L'intimidation et la cyberintimidation se produisent dans des situations où il y a un déséquilibre de pouvoir, réel ou perçu, entre des personnes ou des groupes. Elle peut être intentionnelle ou non intentionnelle, directe ou indirecte et peut s'exprimer de différentes façons. (MÉO)



Sources d'informations		
<ul> <li>Sondage de climat scolaire</li> <li>administrer tous les deux ans</li> <li>dernière administration : juin 2023</li> <li>prochaine administration : juin 2025</li> </ul>	<ul> <li>Sondage de résilience</li> <li>administrer tous les deux ans</li> <li>dernière administration : janvier 2024</li> <li>prochaine administration : octobre 2026</li> </ul>	Rapports d'assiduité et de suspensions  Rapport du baromètre de comportement

Analyse de la situation		
Forces du conseil	Constats suite aux résultats	
<ul> <li>La majorité des élèves peuvent expliquer comment signaler des actes et sont satisfaits des mesures prises par les écoles pour empêcher l'intimidation</li> <li>Les élèves se sentent acceptés par les adultes de l'école</li> <li>Les élèves ont d'excellentes, de très ou de bonnes relations avec les adultes de l'école</li> </ul>	<ul> <li>Prévenir et intervenir davantage face à l'intimidation verbale et sociale pour diminuer ces types d'intimidation</li> <li>Promouvoir davantage des relations saines et une plus grande acceptation des gens, peu importe la couleur de la peau, l'apparence physique ou leur identité du genre</li> <li>Encourager les élèves à agir lorsqu'ils sont victimes ou lorsqu'ils témoignent de l'intimidation</li> <li>Offrir des formations et des ressources en lien avec la prévention et l'intervention en matière d'intimidation autant pour le personnel que pour les parents</li> <li>Assurer une surveillance accrue durant le dîner, aux vestiaires, sur l'autobus et dans le stationnement</li> </ul>	



Priorité #1 : Éducation et sensibilisation		
Objectifs	Actions	
Mobiliser les parents et les familles	Les écoles élaborent une stratégie de communication et de sensibilisation en donnant accès à l'information sur le site web du Conseil et les communiqués mensuels  • sur les personnes-ressources qu'ils peuvent contacter  • sur la façon dont ils peuvent se renseigner davantage sur la prévention et le signalement de l'intimidation  • sur le processus à suivre s'ils désirent signaler un cas d'intimidation, des mesures qui seront prises à la suite d'un signalement et de la procédure à suivre s'ils ne sont pas satisfaits de la réponse de l'école  • définition de l'intimidation.  Connaître les partenaires communautaires et les ressources disponibles dans la communauté.	
Offrir des occasions de perfectionnement professionnel au personnel du Conseil	Créer et offrir des programmes annuels de perfectionnement professionnel au sujet de la prévention de l'intimidation et des stratégies visant à favoriser un climat positif.  Tous les ans, le personnel du Conseil complètera une formation en lien avec l'éducation équitable et inclusive liée à la prévention de l'intimidation.  Analyser et étudier les ressources disponibles pour les salles de classe pour l'année 2024-2025.	
Planifier des occasions d'apprentissage pour les élèves	Tout au long de l'année, les élèves apprendront au sujet de l'intimidation et des stratégies de préventions afin d'apprendre à reconnaître différentes formes d'intimidation et de comprendre les mesures que peuvent prendre les victimes, témoins (développer des compétences pour des relations saines).	
Planifier des occasions d'apprentissage pour tous pour permettre de comprendre	Reconnaître les différents types d'intimidation. Comprendre les mythes et les réalités propres aux comportements intimidants. Différencier l'intimidation, les conflits, les agressions, les taquineries. Comprendre les rapports de force et dynamiques entre les élèves. Déterminer comment les préjugés et la haine peuvent mener à l'intimidation.	



l'intimidation Reconnaitre les manifestations et les facteurs sous-jacents de l'intimidation.

Priorité #2 : Intervention et prévention		
Objectifs	Actions	
Développer des stratégies d'interventions	<ul> <li>Toutes les écoles du Conseil élaborent des outils qui établissent clairement les comportements acceptables</li> <li>au niveau de l'école</li> <li>dans chaque salle de classe.</li> <li>S'assurer d'avoir le personnel en place pour offrir des programmes, des interventions et autres mesures de soutien aux élèves qui ont subi des actes d'intimidation, aux témoins et à ceux qui ont pratiqué l'intimidation.</li> <li>Partager les critères de surveillance active à toutes les écoles qui sera ensuite présenté au personnel.</li> </ul>	
Monitorer les écoles face aux moyens d'intervention/de prévention	Les écoles élaborent un plan de prévention de l'intimidation et d'intervention (Moi j'agis) en lien avec les lignes directrices et DA du Conseil pour la sécurité et la tolérance qui cherche à favoriser un climat scolaire sécuritaire, inclusif et accueillant et les résultats de leur sondage de climat scolaire.  Instaurer l'attente que chaque membre du personnel doit réagir à tout comportement d'élèves susceptibles de nuire au climat scolaire dans les situations où elle ou il juge qu'il est sécuritaire de le faire.  Les incidents graves impliquant des élèves doivent être signalés à la direction d'école pour que des mesures soient prises pour répondre aux incidents et protéger les élèves.  L'équipe administrative et le personnel de l'école sont visibles et accessibles afin d'intervenir dès que possible.  L'école planifie des activités qui promeuvent un climat scolaire positif.  Présenter le plan au personnel et y retourner régulièrement au courant de l'année scolaire.  Identifier un plan afin d'adresser les lieux les moins sécuritaires dans l'école.	
Développer des stratégies de prévention	<ul> <li>Signalement</li> <li>Créer un processus de signalement de l'intimidation (école/conseil) qui permet aux gens de signaler un incident d'intimidation en toute sécurité et sans risques</li> <li>Faire un suivi immédiat à tous les cas d'intimidation rapportés.</li> </ul>	



Continuer à travailler la communication positive et la gestion des émotions dans le but de prévenir l'intimidation. Repérer les enfants et les jeunes qui sont concernés par l'intimidation ou sont à risque.

Priorité #3 : Évaluation du plan		
Objectifs	Actions	
Maintenir un plan	Réaliser des sondages sur le climat scolaire. Les écoles doivent mettre à jour leur plan Moi j'agis/plan de prévention à l'intimidation tous les ans. Consulter les équipes d'action pour identifier et répondre à leurs besoins/revoir les éléments du plan.	
Accompagner la mise en œuvre des plans des écoles	Rencontrer les directions d'école pour appuyer avec la mise en œuvre et le suivi de leur plan.	
Évaluer l'efficacité du plan	Analyser les résultats des sondages sur le climat scolaire. Comparer les résultats des sondages auparavant (pré/post). Évaluer les suspensions pendant l'année scolaire. Évaluer le nombre de rapports d'incidents.	